

**APPEL A PROJETS MONALISA**

**PREVENIR ET LUTTER CONTRE L’ISOLEMENT SOCIAL DES PERSONNES AGEES**

**DU DEPARTEMENT DES ILES DE GUADELOUPE**

**DOSSIER DE PRESENTATION DU PROJET**

**DATE LIMITE DE DEPOT 03 AOUT 2020**

**CONDITIONS D’ELIGIBILITES**

# Votre structure doit :

Justifier au moins **d’un an d’existence**

Disposer d’un numéro SIRET

**Etre à jour des cotisations sociales ou bénéficiaire d’un moratoire**

**Etre à jour des bilans des subventions antérieurement perçues**

*Cet appel à candidatures vise à faire émerger des actions d’accompagnement individuelles ou collectives au profit de séniors isolés âgés de 60 ans et plus, résidant sur le Département de la Guadeloupe.*

*Conformément aux attentes du dispositif MONALISA, pour être éligibles, les actions doivent bénéficier* ***directement*** *aux personnes âgées et prévenir l’isolement de ce public.*

**Les actions devront prioritairement répondre aux objectifs suivants:**

Répertorier et analyser les fragilités dues à l’isolement sur le territoire ;

**Faire émerger des initiatives locales qui luttent contre l’isolement social ;**

Diversifier l’offre d’accompagnement et de service favorisant le lien social ;

Créer du lien social ;

Favoriser les liens intergénérationnels ;

Déployer un réseau de solidarité.

**PIECES A FOURNIR**

**Doivent être joints au présent dossier de candidature simplifié dûment complété les pièces suivantes :**

Le dossier **Cerfa N°12156\*03** de demande de subvention dûment rempli, daté, signé et revêtu du cachet de la structure ;

Annexe 1 : Fiche synthétique de présentation synthétique;

Annexe 2 : Fiche de renseignement ;

Annexe 3 : Fiche de bilan intermédiaire (à retourner au plus tard le **15 Novembre 2020**)

Ensemble des devis permettant d’évaluer avec précision le coût réel de l’action ;

Statuts régulièrement déclarés ;

Liste des personnes chargées de l’administration de la structure (pour les associations : composition du conseil, du bureau, ...) ;

Relevé d’identité bancaire ;

Fiche INSEE mentionnant le n° de SIRET ou SIREN ;

Les comptes approuvés du dernier exercice clos ;

Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions ;

Le dernier rapport d’activité approuvé ;

Attestation sociale permettant de justifier de la régularité de votre situation sociale au 31/12/18 délivrée notamment par l’URSAFF, la CGSS…

Compte rendu financier des subventions accordée préalablement par le Département (bilan qualitatif et quantitatif de ou des actions financée(s).

Toutes les pièces précitées font partie intégrante du dossier de candidature. Vous êtes priés de bien vouloir transmettre ces dernières dûment remplies, datées et signées afin que votre dossier soit considéré complet.

**Tout dossier incomplet pourra être déclaré irrecevable.**

**En cas de demande de financements au titre de plusieurs actions, les partenaires sont invités à retourner un dossier pour chaque action proposée.**

|  |
| --- |
| **ATTENTION** |
| **L’ensemble de votre dossier doit être cohérent pour éviter des retards d’instruction.**  **Aussi nous vous prions de remplir votre demande en respectant les informations contenues dans votre Fiche INSEE.**   * La dénomination de votre structure sur votre dossier doit obligatoirement correspondre à celle portée sur votre fiche INSEE * La dénomination sur votre RIB doit obligatoirement correspondre à celle portée sur votre fiche INSEE PAS DE SIGLE (si vous possédez plusieurs comptes bancaires vous devez fournir le RIB du compte principal * L’adresse mentionnée sur votre RIB et votre dossier doit correspondre à celle portée sur votre fiche INSEE |

**CALENDRIER D’INSTRUCTION**

**Ouverture de l’appel à candidature :** 01 JUILLET 2020

**Date limite de dépôt : 03 AOUT 2020**

**Le dossier dûment complété est à envoyer par voie dématérialisée et postale, sous la référence :**

« **CANDIDATURE APPEL A PROJETS MONALISA 2020** - PREVENIR ET LUTTER CONTRE L’ISOLEMENT SOCIAL DES PERSONNES AGEES DU DEPARTEMENT DES ILES DE GUADELOUPE»

• **Par mail** à l’adresse : [direction.autonomie@cg971.fr](mailto:direction.autonomie@cg971.fr)

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toute information complémentaire, il est possible de joindre Mmes CECILE Sandrine et MIRVAL Aurélie soit :

Par mail : [direction.autonomie@cg971.fr](mailto:direction.autonomie@cg971.fr)

Par téléphone aux : 0590 99 78 59 ou 0590 99 76 79